**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 86 (1935)

Heft: 8

**Rubrik:** Affaires de la société

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Comptes de 1934/35 et budget 1935/36.

Recettes	Budget 1934/35 Fr.	Comptes 1934/35 Fr.	Budget 1935/36 Fr.	Dépenses	Budget 1934/35 Fr.	Comptes 1934/35 Fr.	Budget 1935/36 Fr.
		_ <b>*</b> **	1. Société	A. Société forestière.	*		7
Cotisations des sociétaires	5.700	5.781,—	5.800	Comité permanent et	*		
Subvention fédérale	0.400	6.400, -	6.400	commissions	1.400	1.031, 10	1.400
Subvention de la Société vaudoise de sylviculture	500	200,—	200	Administration et imprimés	300	693, 20	200
Abonnements: Zeitschrift f. Forstwesen Journal forestier	4.600	5.006, 25 3.070, 60	5.000	Périodiques: Zeitschrift f. Forstwesen Journal forestier	11.500	11 681, 45 7.859, 20	11.500
Insertions	200	747, —	200	Subventions	350	350,—	350
Subventions diverses	006	970,—	000	Concours	300	308,—	I
Suppléments	90	135, 50	1	Divers	350	215, 50	350
Intérêts et divers	350	243, 55	200	A A			
Excédent des dépenses.	1 000		ı	Excédent des recettes	1	415, 45	
Total	22.200	22.553,90	22.100	Total	22.200	22.553, 90	22.100
							έŪ

Recettes	Budget 1934/35	Comptes 1934/35	Budget 1935/36	Dépenses	Budget 1934/35	Comptes 1934/35	Budget 1935/36
	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
	÷	B	Fonds por	B. Fonds pour publications.	E	13	
Subventions des cantons .	4.200	3.830, —	3.500	Suisse forestière	20	- 609	09
Ventes:		2	52	I nostri boschi	2.500	877, -	1
Suisse forestière Unser Wald	50 250	76, 15	50 400	Suppléments et publications diverses	3,000	1.548, 50	3.000
Forêts de mon pays Il God Grischun	200	732, —	100	Subventions à publications forestières	1	ſ	1.000
Suppléments	2		100	Divers	200	52, 75	240
Intérêts	400	341, 45	350	Excédent des recettes.	1,730	2.702, 50	400
Total	7.450	7.240, 75	4.700	Total	7.450	7.240, 75	4.700
					9		223 5 5
	٥	C. Fonds pour		voyages d'étude (Fonds Morsier).			
Intérêts	250	585, 20	550	Subsides	009	1	550
Excédent des dépenses .	20	ı	ı	Excédent des recettes	1	585, 20	
Total	009	585, 20	550	Total	009	585, 20	550

## Fortune de la Société au 30 juin 1935.

A. Société forestière.	Fr.
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 1934	9.774, 05
Excédent des recettes	415, 45
Solde au 30 juin 1935	10.189, 50
Dont: $5.000$ , — fr. obligation $4.097$ , $80$ » compte-courant Banque cantonale vaudoi $\frac{1.091, 70}{10.189, 50}$ » compte de chèques II/5479	se (13 674)
B. Fonds pour publications.	Fr.
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 1934	15.566, 65 $2.702, 50$ $18.269, 15$
Dont: 13.840, 45 fr. carnet Crédit foncier vaudois (418 731)  4.428, 70 » compte de chèques II/5479  18.269, 15 fr.	
C. Fonds pour voyages d'étude.	
(Fonds Morsier.)	Fr.
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 1934	$15.608, 80 \\ \underline{585, 20} \\ \underline{16.194, -}$
Dont: 15.000, — fr. en titres déposés à la Banque cantonale (valeur au cours 30 juin 14.394, — fr. 1.194, — » carnet de dépôt, Banque cantonale value (29 797)  16.194, — fr.	fr.)

Lausanne, juillet 1935.

Société forestière suisse,

Le caissier: F. Grivaz.

# Extrait du procès-verbal des délibérations du comité permanent, du 8 juillet 1935, à Zurich.

Présents: Tous les membres, à l'exception de M. Winkelmann, directeur, absent du pays. M. le professeur Knuchel a assisté à une partie de la séance.

1º A la suite de la propagande faite pour gagner de nouveaux sociétaires, ont été reçus ceux dont les noms suivent :

Commission	forestière	de	Bettlach )	
<b>»</b>	<b>»</b>	>>	Langendorf	par l'inspectorat forestier I,
<b>»</b>	>>	>>	Oberdorf	Soleure.
>>	>>	>>	Selzach )	
>>	>>	>>	Aeschi	
<b>»</b>	>>	>>	Biberist	par l'inspectorat forestier II,
» ·	>>	>>	Biezwil	Soleure.
>>	>>	>>	Etzikon	

M. Lätt Fritz, garde-forestier, à Mühledorf. Corporation forestière Binzen-Einsiedeln.
M. Schmid Luzi, Oberförster, à Arosa.

Ont démissionné:

M. Amgwerd Karl, propriétaire, à Leutschach (Steiermark). La commission forestière de Schuls.

- 2º Un congrès forestier international aura lieu, en été 1936, à Budapest; la délégation de la Suisse comprendra un représentant de la Société forestière suisse.
- 3º On a demandé, fréquemment, s'il est possible d'acquérir des clichés ayant servi à l'illustration d'articles parus dans nos deux périodiques. Le comité permanent a répondu négativement; par contre, de tels clichés peuvent être prêtés pour des buts forestiers.
- 4º On boucle les comptes pour l'exercice 1934/35 de la Société forestière suisse, inclusivement ceux des fonds pour publications et pour voyages d'étude. Les résultats s'écartent peu des prévisions. Lors de l'établissement du nouveau budget, il a été prévu, au « fonds pour publications », à la rubrique « subventions pour publications forestières », une somme de 1000 fr. Cela permettra au comité de subventionner après examen par celui-ci toute publication forestière dont le but serait conforme à celui prévu aux statuts du fonds en cause.
- 5º Les travaux préparatoires pour la publication d'un répertoire des journaux ont progressé, si bien qu'il sera possible, lors de l'assemblée générale à Coire, de faire des propositions définitives à ce sujet.

(Trad.)